Les souvenirs d'André Chabloz : la grève générale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les Souvenirs d'André Chabloz

La grève générale

En automne 1918, la campagne manquait de bras, aussi ma classe d'Echandens entra-t-elle en vacances dès le début de septembre. J'en profitai pour retourner dans mon bon village de Bursins où je m'engageai successivement chez divers paysans pour l'arrachage des pommes de terre, pour la vendange et pour la récolte des betteraves. Bon moyen aussi de compléter mon traitement d'instituteur : deux cents francs par mois dont il fallait déduire cent cinquante francs pour la pension ; car la vie était chère à cette époque. C'est pourquoi le Grand Conseil, « dans un élan d'unanime générosité », vota une allocation **annuelle** unique de deux cents francs pour les instituteurs célibataires. Un député citadin avait déclaré qu'il était bon que les éducateurs du peuple soient contraints à un genre de vie modeste. Le cher homme !

Grâce à mon travail « agricole », mes économies furent bientôt suffisantes pour me permettre d'acheter un lit et tous ses accessoires et je pus envisager de venir m'installer au collège, dans l'appartement qui m'était destiné. Et, le 11 novembre, mon oncle, attelant sa jument à un char à bancs, me ramena à Echandens, avec encore quelques meubles. A Morges, des rassemblements de gens excités encombrent la Grand-Rue et nous apprenons avec stupéfaction deux nouvelles pour le moins contradictoires : les Allemands viennent de signer un armistice, la guerre est finie... et la mobilisation de la première division vient d'être ordonnée. A n'y rien comprendre ! Que se passait-il donc chez nous ?

Une grève générale avait éclaté en Suisse parce que le Conseil fédéral avait refusé de céder à l'ultimatum que lui avait adressé le comité socialiste réuni à Olten, qui exigeait l'institution immédiate, en particulier :

1. de la proportionnelle dans l'élection au Conseil national ;
2. du suffrage féminin ;
3. de la semaine de 48 heures dans toutes les entreprises ;
4. d'une assurance-vieillesse et invalidité ;
5. d'un impôt spécial sur les possédants.

L'autorité fédérale ne pouvait admettre une telle manière d'agir ; elle leva, en Suisse romande, de nouvelles troupes qui rallièrent difficilement leurs places de rassemblement puisque les trains ne circulaient plus ; les postes avaient aussi cessé toute activité, ainsi que toutes les fabriques, tous les transports, toutes les imprimeries non socialistes. Une grande partie des services publics furent paralysés.

A cause de la fermeté de nos autorités fédérales et de la discipline de l'armée, la grève dura deux jours et les troupes auraient pu songer à rejoindre leurs foyers si une grave épidémie de grippe (semblable à celle qu'avaient connue en juillet les casernes de Lausanne et de Genève) n'avait pas éclaté. Les hôpitaux militaires se remplirent en peu de jours d'hommes fiévreux et inquiets ; toutes les salles disponibles se transformèrent en de nombreuses infirmeries ; il y eut des centaines, même des milliers de décès, car les services sanitaires, décimés par la maladie, furent rapidement débordés.

Echandens accueillit, dans ses salles d'école, les « rescapés » du bataillon 3 qui y apportèrent leurs microbes ; je rentrai alors dans mon village de Bursins où je tombai malade à mon tour pour ne me relever qu'à Noël. Le 3 janvier 1919, au matin, je reprenais la direction de ma classe, mais, pour un convalescent, la tâche était lourde. Aussi, à plusieurs reprises, à la vue de cette masse de plus de 50 enfants qui se levaient à mon entrée et qu'il fallait dominer et instruire, je sentais mon cœur battre si fort que je devais rester un instant immobile devant la fenêtre ouverte pour retrouver mon souffle et mes esprits.

A.C.

P.-S. Le temps ajoute aux souvenirs un charme que la réalité n'avait pas. Merci aux personnes qui m'ont écrit évoquant les moments intéressants ou poétiques de leur passé. On vieillit mieux quand on sait, comme elles, redevenir jeune.

— Je ne veux plus voir mon mari, que me conseillez-vous ?
— Je ne sais pas... éteignez la lumière !
(Dessin de Caille-Cosmopress)

Surdité

PRO-SENECTUTE aide à la Vieillesse ainsi que **l'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'AVS** finance l'achat d'un appareil de surdité, ceci après certificat médical.

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournerez :
(Soulignez ce qui convient).

BOUVIER Frères
Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON
NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ AGE : _____